

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	12
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La cotisation des membres pour 1923 à 1924 est fixée à fr. 10 (abonnement obligatoire au nouveau journal de la société « Blätter für Krankenpflege—Bulletin des gardes-malades » compris).

Enfin le président explique et commente le nouveau projet de statuts de l'Alliance. Une intéressante discussion s'engage au sujet de l'article 1^{er}, concernant le maintien au sein de l'Alliance des relevaeuses-gardes de nourrissons, ou leur exclusion dorénavant. Pour la section de Neuchâtel, cette question n'a pas une très grande importance; il paraît en être autrement dans d'autres sections, Neuchâtel en effet n'a qu'un très petit nombre de gardes-relevaeuses et la demande de ces gardes est peu fréquente au Bureau de placement.

L'assemblée décide à l'unanimité que la section neuchâteloise désire le maintien des relevaeuses-gardes de nourrissons dans l'Alliance, mais proposera à l'assemblée d'Olten que ce personnel soit placé dans

une catégorie spéciale (catégorie B, la catégorie A étant formée par les infirmières et les infirmiers) avec costume et insigne en argent spéciaux, s'occupant exclusivement des accouchées et des bébés, et que le temps d'études de cette catégorie soit prolongé de manière à rendre plus aptes à leur travail les relevaeuses qui dorénavant devront avoir aussi des connaissances étendues dans le soignage des poupons.

Puis ce fut, autour des deux grandes tables, le bruit joyeux des cuillers et des tasses....., mais après trois heures de délassement pendant lesquelles les membres furent heureux de se retrouver et de siroter gaiement une tasse de thé, l'heure vint où il fallut retourner auprès des malades qui attendent leur infirmière..... Au gré de chacune cette heure vint trop tôt; il subsiste l'espoir de se retrouver dans six semaines, à la fête de Noël!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des gardes-malades, section de Bâle. — Admissions: Sœur Adèle Knöbel, de Bâle; Hulda Watermann, de Dortmund.

Section de Berne. — Admissions: Sœur Thecla Bruderer, de Trogen; Théa Thürler, d'Erlenbach.

Candidates: R. Hélène Tschudi, 1896, de Glaris; Dora Maurer, 1895, de Kirchlindach; Cécile-Charlotte Gessler, 1893, de Bâle; Lina Hasler, 1898, de Schupfart; Marguerite Luginbühl, 1894, d'Obertal.

Démissions: Martha et Rosa Schlatter, qui sont transférées dans la section de Genève; M^{me} Frida Dobson-Gerber, pour cause de mariage.

Section de Genève. — Mardi 4 décembre, à 20 h. 15, au local de la section, 11, rue Massot: *Causerie de M. Ch. Nogarède sur la tuberculose infantile et sa prévention* avec projection d'un film pris à Clairmont s. Sierre.

Invitation cordiale à tous nos membres.

Section de Neuchâtel. — Admissions: M^{le} Esther Perrinjaquet, des Geneveys s. Coffrane; M^{le} Emma Guédat, d'Ocourt (Berne); M^{le} Alice Rosselet, du Locle.

Transfert dans la section de Zurich: Sœur Hedwige Bioley.

Section de St-Gall. — Admissions: Hanna Lutz, relevaeuse; Berta Möstinger, relevaeuse; Elisabeth Muehlhäuser, de Karlsruhe; Emma Tierse, relevaeuse, de Memmingen; Ida Zollikofer, relevaeuse, de St-Gall.

Décès: Sœur Emma Huerlimann.

Section de Zurich. — Admissions: Sœur Ida Himmelberger, de Schwellbrunn; Emmy Homberger, de Bäertschikon; les gardes de nourrissons Martha Gygli, d'Eriswil; Hedwige Landolt, de Zurich; Elisabeth Staehelin, de Bâle.

Transfert de Neuchâtel à Zurich: S^r H. Bioley.

Candidates: Les sœurs Marie Stettler, 1898, d'Eggiwil; Ida Sigg, 1896, de Dörflingen. Les relevaeuses Berta Bryner, 1892, de Zurich; Frieda Etzweiler, 1900, de Stein a. Rh.; Frieda Wegmüller, 1892, de Wechingen; Mina Bäertschi, 1895, de Sumiswald; Flora Branger, 1892, de Davos; Elsy Dubs, 1900, de Zurich; Berta Herbener, 1899, de Randegg; Lina Huber, 1900, de Zurich; Emmy Oetiker, 1893, de Männedorf; Gertrude Weber, 1898, de Veltheim.

Démission: Sœur Hulda Zimmermann, garde-malade, décédée en Amérique.

